



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Négociation relative à la continuité du service public du transport interurbain de voyageurs

Engagées depuis le 25 septembre 2007, les négociations entre la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) et les organisations syndicales se sont poursuivies le 4 octobre 2007.

Dès la première réunion, trois des cinq organisations syndicales présentes avaient quitté la séance à la suite de déclarations de principe et ce, sans écouter les propositions patronales.

Le 4 octobre, la FNTV a donc présenté ses orientations en tenant compte des points identifiés par la loi. Les organisations syndicales ont néanmoins rejeté en bloc les propositions patronales.

La FNTV encourage les entreprises à se rapprocher de leurs autorités organisatrices qui doivent identifier les services prioritaires. La FNTV leur proposera également un soutien technique approprié.

Paris, le 4 octobre 2007

#### **Contact presse**

**Paul Marie LORENTE**

**01 40 82 62 72**

*La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) représente près de 1 500 entreprises de transport par autocar réparties sur tout le territoire national. Ces entreprises, de toutes tailles, exécutent des services de transport régulier, scolaire, occasionnel et touristique. Ces entreprises emploient près de 75 000 salariés et transportent plus de 1 milliard de passagers chaque année (dont plus de 2 millions quotidiennement en transport scolaire).*

FEDERATION NATIONALE DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS  
106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS Tél. : 01 40 82 62 72 – Télécopie : 01 40 82 62 73  
Internet : [www.fntv.fr](http://www.fntv.fr) – E.mail : [contact@fntv.fr](mailto:contact@fntv.fr)